

LES ORIGINES

DE

L'EXPÉDITION D'ÉGYPTE

Le 26 octobre 1797, neuf jours après la signature de la paix de Campo-Formio, le Directoire exécutif de la République française prenait cet arrêté :

ARTICLE PREMIER. — Il se rassemblera, sans délai, sur les côtes de l'Océan, une armée qui prendra le nom d'armée d'Angleterre.

ART. II. — Le citoyen général Buonaparte est nommé général en chef de cette armée.

Elle sera provisoirement commandée par le citoyen Desaix, général de division, qui, pour cet effet, se rendra sur le champ à Rennes.

Le même jour, le Directoire adressait une proclamation « au peuple français ». Elle lui annonçait la signature de la paix avec l'empereur, roi de Bohême et de Hongrie, la prochaine ouverture d'un congrès. « La paix du continent sera bientôt assise sur des bases inébranlables. » Il reste encore à « punir de sa perfidie ce Cabinet de Londres... C'est à Londres que l'on fabrique les malheurs de toute l'Europe; c'est là qu'il faut les terminer... Il faut... couronner... vos exploits par une invasion dans l'île où vos aïeux portèrent l'esclavage sous Guillaume le Conquérant et y reporter, au contraire, le génie de la Liberté, qui doit y débarquer en même temps que les Français. »

Une circulaire du Ministre de la Marine, Pléville-Lepelletier, en date du 2 novembre, fut adressée aux « marins ».

La plus brillante carrière va s'ouvrir devant vous. Bientôt l'armée d'Angleterre se rassemblera sur les côtes de l'Océan. Vous allez vous mêler avec les vainqueurs de Fleurus, d'Arcole. Le héros de l'Italie, tous les braves qui ont reculé les limites de la République seront dans vos rangs, sur vos vaisseaux...

* * *

Veut-on se faire une idée de la séduction prestigieuse que le signataire de la paix de Campo-Formio, devenu le général en chef de l'armée d'Angleterre, exerçait à ce moment sur l'opinion publique? Il suffit d'ouvrir *le Moniteur Universel* du 9 novembre; on y trouve un communiqué, dont le ton n'est pas celui de la prose officielle et incolore des communiqués gouvernementaux. « Et c'était un jeune homme de vingt-huit ans, qui, placé au milieu de si grands intérêts et se trouvant, pour ainsi dire, la clef de la voûte politique de l'Europe, gardait ce secret impénétrable, au milieu des efforts de tous les genres pour le lui arracher. Il est vrai que ce jeune homme avait déjà fait des choses bien plus étonnantes encore et que (si nous en croyons nos pressentiments et les conseils de la fortune) sa carrière, déjà si glorieuse et si bien remplie, n'est encore qu'à son commencement. »

Pour concourir au succès du futur conquérant de l'Angleterre, les inventeurs se mirent en frais d'imagination. L'un d'eux retint pendant quelque temps l'attention du public; il ne s'agissait de rien moins que de transporter une armée par les airs. Jean-Charles Thilorier avait été avocat à l'ancien parlement de Paris; il avait défendu Cagliostro dans l'affaire du collier; peut-être, à fréquenter cet aventurier, avait-il développé les ressources d'un esprit naturellement imaginaire. Les journaux publièrent, dans les premiers jours de décembre, une lettre de Thilorier.

Je propose un moyen qui rend inutiles et les flottes de nos ennemis, et les rochers, et les batteries qui protègent leurs côtes; moyen qui paraîtra le comble de l'audace, mais qui, dans la réalité, est le moins dangereux de tous ceux que l'on peut tenter; moyen qui termine la guerre en un jour et rend à l'Europe la liberté des mers, sans que

nous ayons à pleurer la mort d'un seul homme; moyen enfin qui couronne une suite de prodiges par un prodige plus grand encore...

J'offre de construire un « camp portatif » et une montgolfière assez vaste pour enlever et transporter au sein de l'Angleterre l'armée qui doit en faire la conquête.

Que la chose soit possible, c'est un point qu'aucun physicien ne pourra contester. Je m'engage à prouver qu'elle est facilement exécutable et qu'elle ne sera pas, à beaucoup près, aussi dispendieuse que l'armement maritime qu'elle remplacera.

On traita Thilorier d'échappé des Petites-Maisons; il réalisa son idée... sur le papier. Une estampe en couleur de l'époque représente, en effet, une « thilorière », montgolfière de dimensions énormes; sur une nacelle circulaire, on aperçoit hommes, chevaux, instruments de guerre, en un mot une armée.

Des poèmes et des pièces de théâtre parurent à propos de la prochaine descente; il fallait créer et entretenir un mouvement d'opinion qui répondît aux décisions belliqueuses du gouvernement. Bornons-nous à un exemple.

Au théâtre du Vaudeville, on intercala dans le spectacle « quelques couplets malins, où tous les termes de la danse sont employés de manière à produire des allusions plaisantes aux dépens du gouvernement britannique. »

Soldats, le bal va se rouvrir,
Et vous aimez la danse;
L'Allemande vient de finir,
Mais l'Anglaise commence.
D'y figurer tous nos Français
Seront, parbleu, bien aises;
Car, s'ils n'aiment pas les Anglais,
Ils aiment les Anglaises.

Le Français donnera le bal,
Il sera magnifique;
L'Anglais fournira le local
Et paiera la musique.
Nous, sur le refrain des couplets
De nos rondes françaises,
Nous ferons chanter les Anglais
Et danser les Anglaises.

Deux manifestations de ce genre eurent un caractère comme officiel.

Le 3 janvier 1798, le Ministre des Relations extérieures Talleyrand offrait au général Bonaparte ou plutôt à la citoyenne Bonaparte, dans le magnifique hôtel de la rue du Bac, ci-devant hôtel Gallifet, la fête somptueuse qui réunit toutes les élégances de la capitale. Les femmes y portaient, pour la plupart, le costume grec, que l'occupation toute récente des îles Ioniennes venait de mettre à la mode. A la fin du souper, Talleyrand proposa huit toasts. Le dernier était « sur le succès de la descente en Angleterre »; il fut accompagné de couplets :

Il faut, valeureux Français,
 Pour couronner vos succès,
 Il faut aller prendre terre,
 Prendre terre en Angleterre,
 Soumettre l'Anglais hautain,
 Mutin,
 Et conquérir du butin.
 Ce n'est pas, vous pouvez m'en croire,
 La mer à boire,
 La mer à boire.

Franchir le Pas de Calais,
 Descendre chez les Anglais,
 Les disperser, les confondre,
 En vainqueurs entrer dans Londres
 Et forcer par nos succès,
 Après,
 La banque à payer les frais,
 Ce n'est pas, vous pouvez m'en croire,
 La mer à boire,
 La mer à boire.

Faut-il, au défaut des mers
 Tout armés franchir les airs
 Par la route du tonnerre :
 Nous leur porterons la guerre;
 Et l'Anglais, sans rien prévoir,
 Peut voir
 Un jour les Français pleuvoir.
 Ce n'est pas, vous pouvez m'en croire,
 La mer à boire,
 La mer à boire.

Le lendemain, 4 janvier, l'Institut tenait au Louvre, dans

la salle des Cariatides, une séance publique; l'assistance était fort nombreuse : Parisiens et Parisiennes brûlaient de voir le général Bonaparte qui avait été élu membre de l'Institut une dizaine de jours plus tôt, le 25 décembre. La séance fut longue; elle ne comprit pas moins de onze lectures. Le public réserva son enthousiasme pour le poème de M.-J. Chénier sur la mort de Hoche, intitulé *le Vieillard d'Ancenis*. Après avoir loué le général de l'armée de Sambre-et-Meuse, mort depuis peu, le poète, en quelques vers d'un beau mouvement, parla de l'expédition imminente qui passionnait l'opinion :

Rendons aux nations l'héritage des mers.
 Entendez, mes enfants, la voix de l'univers
 Déléguer aux Français la vengeance publique,
 Voyez Londres pâllir au nom de l'Italique.
 De ce chef renommé vous savez les exploits.

 Si jadis un Français, des rives de Neustrie,
 Descendit dans leurs ports, précédé par l'effroi,
 Vint, combattit, vainquit, fut conquérant et roi,
 Quels rochers, quels remparts deviendront leur asile
 Quand Neptune irrité lancera dans leur file
 D'Arcole et de Lodi les terribles soldats,
 Tous ces jeunes héros, vieux dans l'art des combats,
 La grande nation à vaincre accoutumée,
 Et le grand Général guidant la grande armée?

Toute la salle avait éclaté en applaudissements prolongés. « A l'enthousiasme qu'a occasionné ce poème, rapporte un journal officiel, à la force et à la durée des applaudissements, l'étranger a pu juger que cette guerre serait vraiment nationale et que la ruine d'Albion seule y mettrait un terme. »

Le 1^{er} février suivant, Rouget de l'Isle, l'auteur de *la Marseillaise*, adressait au conseil des Cinq-Cents un hymne sur la descente en Angleterre; il l'avait intitulé l'hymne de *la Vengeance*.

Les poèmes patriotiques de Rouget de l'Isle ont eu leurs destinées. De même qu'en 1792 le Chant de guerre de l'armée du Rhin était devenu *la Marseillaise*, de même en 1798 le Chant des Vengeances; composé pour la descente projetée en Angleterre, devint le Chant de guerre de l'armée d'Égypte.

Cependant, le Directoire avait saisi les Conseils d'un pro-

jet d'emprunt pour subvenir aux frais de la descente. Le 29 décembre, Monnot, membre des Cinq-Cents, faisait adopter un rapport qui ouvrit un emprunt de 80 millions, divisé en 80 000 effets au porteur, de 1 000 livres chacun. Le 6 janvier, une proclamation du Directoire en informait les Français. « Citoyens, vainqueurs de l'Europe, il vous reste un seul ennemi, qui règne sur les mers et qui prétend vous les fermer... Que chacun, pour sa part, s'empresse de contribuer au grand œuvre national; que chacun, suivant ses ressources, s'intéresse à l'emprunt proposé. » A la même date, « en la sacristie de l'église métropolitaine de Notre-Dame, le jour de l'Épiphanie », douze évêques du clergé constitutionnel lançaient une *Lettre pastorale* « pour exhorter les catholiques à concourir, par des dons patriotiques, aux frais de la descente en Angleterre ». *Le Moniteur Universel* donne l'indication des générosités qui furent offertes pour cet effet au Corps législatif; la liste n'en est pas très longue et les dons ne sont pas excessifs. Il ne faut pas oublier que la banqueroute des deux tiers remontait à quelques semaines à peine.

* *

Ainsi la poésie, le théâtre, la politique, l'église mettaient tout en œuvre pour provoquer en faveur de l'expédition d'Angleterre un grand mouvement national. Cependant que faisait le général en chef de l'armée d'Angleterre?

A l'époque où le Directoire avait pris son arrêté, Bonaparte était en Italie; il ne devait rentrer à Paris que le 5 décembre. Desaix, commandant provisoire de l'armée en formation, avait accepté avec empressement ce commandement. Le 4 novembre, d'Offenbourg, dans le pays de Bade, il avait écrit aux Directeurs : « Vous pouvez compter sur mon zèle et mon activité. Ils sont excités par la haine la plus prononcée et nourrie dès l'enfance contre les perfides ennemis qui nous restent à combattre et par le désir de voir encore mon nom placé près de celui du vainqueur de l'Italie; il n'y a rien que je craigne d'entreprendre sous ses ordres. »

Bonaparte était de retour à Paris, le 5 décembre, après sa courte apparition à Rastadt; il avait aussitôt pris connais-

sance de l'état des préparatifs militaires; il avait vu ce qui avait été arrêté à Paris dans les bureaux du Ministre de la Marine Pléville-Lepeley et dans les bureaux du Ministre de la Guerre Schérer.

Le plus intéressant était de connaître l'état de préparation des forces navales dans les ports eux-mêmes. Bonaparte chargea Desaix de se rendre à Brest, Kléber au Havre, et il se réserva à lui-même l'inspection des côtes du Pas de Calais.

Le 7 février, Desaix envoya à Kléber ses instructions au nom du général en chef. Kléber devait partir sans retard pour Dieppe, le Havre, Cherbourg, Granville et s'y rendre compte des moyens d'embarquement disponibles; l'ingénieur constructeur Forfait avait déjà été envoyé au Havre pour y entreprendre des travaux, tandis que le général Andréossy devait y diriger les équipages de ponts de l'armée d'Angleterre. Le général Kléber cherchera les moyens de reprendre les îles Marcouf (Saint-Marcouf) que les Anglais ont occupées. Il mettra dans toute sa mission la plus grande diligence. Le général Bonaparte désire que son rapport lui soit remis le 1^{er} ventôse prochain, 19 février.

De son côté, Desaix s'était rendu à Brest. Le 14 février, il avait assisté au lancement d'un vaisseau de guerre, le *Vengeur*, qui remplaçait le bâtiment héroïque de 1794. Il avait visité Rennes et Rouen; il était entré dans cette dernière ville à la tête des forces militaires qui, des Pyrénées, des Alpes ou du Rhin, étaient acheminées vers l'Océan; dans un banquet, il avait porté un toast à la ruine de la nouvelle Carthage. Il imprimait à tous les services de la marine l'activité dont il était rempli; brusquement, dans les derniers jours de février, un ordre du général en chef de l'armée d'Angleterre le rappelait à Paris.

Bonaparte avait quitté Paris le 6 février, pour une inspection des côtes de la Manche et de la mer du Nord; il emmenait dans sa voiture Lannes, Sulkowski, un officier polonais, ancien combattant de Maciejowice, devenu son aide de camp, et Bourrienne. Il visita Étaples, Ambleteuse, Boulogne, Calais, Dunkerque, Furnes, Nieuport, Ostende et l'île Walcheren, le tout avec une extrême rapidité, en l'espace de cinq jours, du 8 au 12 février. Cependant, à chaque endroit où il

s'arrêtait, il prenait tous les renseignements dont il avait besoin; jusqu'à minuit il convoquait les matelots, les caboteurs, les contrebandiers, les pêcheurs, tous les gens de mer qui pouvaient lui fournir des indications; il présentait lui-même des objections et il notait avec soin les réponses. A Calais il avait interrogé avec beaucoup de curiosité Gallois, le futur membre du Tribunat, qui revenait d'Angleterre; ses réponses ne contribuèrent pas peu à le détourner de l'entreprise. Il prit le chemin du retour par Anvers, Bruxelles, Lille et Saint-Quentin. Le 16 février au soir, il était rentré à Paris.

Le public, qui avait suivi avec fièvre les voyages d'enquête de Kléber, de Desaix et surtout de Bonaparte, était convaincu que l'expédition n'était plus qu'une affaire de quelques semaines. Les élèves de l'École Polytechnique qui se destinaient à l'artillerie demandaient un tour de faveur pour « être à portée de servir à l'expédition projetée contre l'Angleterre »; le Ministre de la Guerre invitait Laplace, examinateur de sortie, à satisfaire le vœu de ces jeunes gens. Et cependant l'expédition projetée ne se fit point, soit parce qu'elle ne pouvait pas se faire, car toutes les ressources matérielles faisaient à peu près défaut, soit parce que celui qui en était chargé avait, par devers lui, diverses raisons pour ne pas la faire et pour faire à sa place une autre expédition.

* * *

Les *Mémoires* de Bourrienne rapportent, à la date du 29 janvier, quand il se trouvait à Paris, cette déclaration de Bonaparte :

Bourrienne, je ne veux pas rester ici, il n'y a rien à faire. Ils (les Directeurs) ne veulent entendre à rien. Je vois que, si je reste, je suis coulé dans peu. Tout s'use ici, je n'ai déjà plus de gloire; cette petite Europe n'en fournit pas assez. Il faut aller en Orient: toutes les grandes gloires viennent de là. Cependant, je veux auparavant faire une tournée sur les côtes, pour m'assurer par moi-même de ce que l'on peut entreprendre. Je vous emmènerai, vous, Lannes et Sulkowski. Si la réussite d'une descente en Angleterre me paraît douteuse, comme je le crains, l'armée d'Angleterre deviendra l'armée d'Orient, et je vais en Égypte.

AN cours de sa tournée d'inspection, quand il était à Anvers, Bourrienne lui avait demandé : « Eh bien ! général, que pensez-vous de votre voyage ? Etes-vous content ? Pour moi, je vous avoue que je n'ai pas trouvé de grandes ressources et de grandes espérances dans tout ce que j'ai vu et entendu. » Bonaparte fit un mouvement de tête négatif et il ajouta : « C'est un coup trop chanceux ; je ne le hasarderai pas. Je ne veux pas jouer ainsi le sort de cette belle France. » Toutefois il rapportait plus tard, à Sainte-Hélène, que ce voyage, pour rapide qu'il avait été, n'avait point été sans résultats ; c'est là qu'il avait pris la première idée de projets qu'il exécuta plus tard. A Anvers, il avait conçu le plan de grands travaux à faire sur les rives de l'Escaut. A Saint-Quentin, il s'était rendu compte des avantages d'un canal à creuser entre la Somme et l'Escaut. A Boulogne, il avait vu que les conditions de navigation étaient beaucoup plus favorables qu'à Calais.

* * *

Quel est le Français qui lança le premier dans la circulation ce mot d'Égypte, ce mot prestigieux qui n'allait pas tarder à agir sur les imaginations comme un aimant irrésistible ?

Talleyrand avait été nommé membre de l'Institut, le 14 décembre 1795, quand il était encore en Amérique ; il avait été élu dans la deuxième classe, « Sciences morales et politiques », et dans la quatrième section de cette classe, « Économie politique ». Le nouvel académicien était de retour à Paris dix mois plus tard, le 20 septembre 1796. Il tint à justifier, aux yeux de l'Institut et du public, le grand honneur qui lui avait été fait ; pour répéter son expression, il avait à payer son tribut d'académicien. Il le fit en donnant lecture de deux mémoires, qui eurent l'un et l'autre, à quelques semaines d'intervalle, les honneurs d'une séance publique. Le second fut lu à la séance publique du 3 juillet 1797 ; il avait pour titre : *Essai sur les avantages à retirer de colonies nouvelles dans les circonstances présentes*. En quelques pages d'une pensée vigoureuse et d'une forme précise, il rassemblait les

raisons qui devaient pousser les Français à tourner leur activité vers les colonies.

Il convient, je pense, disait Talleyrand, de s'occuper, dès les premiers jours de la paix, de ce genre d'établissements qui, bien conçus et bien exécutés, peuvent être, après tant d'agitations, la source des plus précieux avantages.

Et combien de Français doivent embrasser avec joie cette idée! Combien en est-il chez qui, ne fût-ce que pour des instants, un ciel nouveau est devenu un besoin!

L'auteur concluait ainsi :

De tout ce qui vient d'être exposé, il suit que tout presse de s'occuper de nouvelles colonies : l'exemple des peuples les plus sages qui en ont fait un des grands moyens de tranquillité; le besoin de préparer le remplacement de nos colonies actuelles pour ne pas nous trouver en arrière des événements; l'avantage de ne point nous laisser prévenir par une nation rivale, pour qui chacun de nos oublis, chacun de nos retards en ce genre est une conquête; l'opinion des hommes éclairés qui ont porté leur attention et leurs recherches sur cet objet; enfin la douceur de pouvoir attacher à ces entreprises tant d'hommes agités qui ont besoin de projets, tant d'hommes malheureux qui ont besoin d'espérance.

Au cours de son *Essai*, Talleyrand n'avait pas craint d'invoquer, en plein gouvernement républicain, l'autorité d'un ministre de l'ancienne monarchie; il n'avait pas craint de rendre à sa perspicacité un hommage public, en qualifiant sa politique avec autant d'esprit que de justesse.

M. le duc de Choiseul, avait-il dit, un des hommes de notre siècle qui a eu le plus d'avenir dans l'esprit, qui, déjà en 1769, prévoyait la séparation de l'Amérique de l'Angleterre et craignait le partage de la Pologne, cherchait, dès cette époque, à préparer par des négociations la cession de l'Égypte à la France, pour se trouver prêt à remplacer, par les mêmes productions et par un commerce plus étendu, les colonies américaines le jour où elles nous échapperaient.

De l'*Essai* de Talleyrand sur les colonies, bornons-nous à retenir ce projet de cession de l'Égypte à la France. Quelque trente ans plus tôt, Choiseul l'avait caressé dans son imagination, et voici qu'en 1797 un membre de l'Institut national, dans une circonstance solennelle, en saisissait à présent l'opinion publique. Parler ainsi, au nom de l'ancien

exilé de Chanteloup, de l'acquisition possible de l'Égypte par la France, n'était-ce pas se poser un peu comme son exécuteur testamentaire? Il n'en paraîtra que plus curieux d'ajouter ceci : l'auteur de cette lecture devenait treize jours plus tard, le 16 juillet 1797, Ministre des Relations extérieures, dans le gouvernement du Directoire.

Quand il attirait l'attention d'un public d'élite sur la colonisation possible de l'Égypte par la France, Talleyrand entretenait ses auditeurs et ses lecteurs d'un pays que deux ouvrages récents, de valeur inégale, mais très répandus l'un et l'autre, venaient de mettre à la mode. On veut parler des *Lettres sur l'Égypte* de Savary, qui parurent en 1785, et surtout du fameux *Voyage en Égypte et en Syrie* de Volney, qui parut en 1787.

* * *

Bonaparte passa une partie de l'été de 1797 à Passariano, petite place de la Vénétie dans le voisinage d'Udine. Tandis qu'il discutait de cet endroit les conditions du traité qui devait être signé le 17 octobre à Campo-Formio, il laissait une idée grandiose envahir de plus en plus son esprit, l'idée de conduire à présent une expédition en Égypte. Desaix, qui était alors en mission en Italie, a gardé à trois reprises, dans ses notes de voyage, le souvenir de conversations où le général en chef lui avait parlé de l'Égypte, de ses ressources, des moyens de s'en emparer, des avantages qu'offrirait sa conquête; il a noté les voyages de Savary et de Volney, dont Bonaparte l'avait entretenu.

D'où est venue à Bonaparte cette idée d'une expédition en Égypte? Ses écrits de jeunesse contiennent une assez longue note sur l'Égypte de l'antiquité; il y est question de la grande pyramide, du Labyrinthe, du lac Mœris, du canal entre les deux mers, du gouvernement, de la religion, du commerce, des divisions de l'histoire égyptienne, etc. Bonaparte avait lu, comme tous ses contemporains cultivés, les *Lettres* de Savary et le *Voyage* de Volney, qui paraissaient juste à cette époque de sa vie où il a dévoré tant de livres. Les souvenirs de ses lectures sur l'Égypte reposaient dans un

coin de sa mémoire, quand l'*Essai* de Talleyrand les réveilla tout à coup et leur donna le caractère d'une obsession. S'il n'eut pas la facilité de connaître tout de suite le texte même de cet *Essai*, il en connut certainement le caractère général; il ne put pas ne pas être frappé de ce qu'il y avait d'intéressant et de fécond dans ce projet de colonies à fonder et d'Égypte à occuper. Il avait alors une sincère estime pour l'esprit de Talleyrand, qu'il ne connaissait encore que de réputation; la preuve en est dans la lettre de félicitations qu'il lui écrivit après sa nomination au ministère et dans les relations d'intimité qui s'établirent entre les deux hommes, lorsque le signataire de Campo-Formio fut de retour à Paris. Il ne nous paraît pas qu'il faille chercher autre part que dans l'*Essai* de Talleyrand l'origine de ce projet qui allait envahir l'imagination de Bonaparte jusqu'à ce qu'il l'eût entièrement réalisé. Nous ne croyons nullement, malgré l'affirmation de Miot de Mérito, que cette idée soit issue d'abord du cerveau de Monge pendant son séjour à Passariano. Le rôle de Monge dans l'expédition d'Égypte fut celui d'un collaborateur et non d'un inspirateur. Bonaparte avait déjà en lui, sans les devoir à personne, les premiers germes de cette idée; le mémoire académique de Talleyrand eut pour effet de les porter tout à coup à maturité.

Talleyrand avait lu son *Essai* le 3 juillet 1797. Environ six semaines plus tard, le 16 août, Bonaparte, dans une dépêche au Directoire, parlait pour la première fois d'une occupation de l'Égypte. Il informait le gouvernement qu'il venait de faire occuper les îles Ioniennes, qui faisaient partie des dépouilles de Venise, et il ajoutait :

L'Empire des Turcs s'écroule tous les jours; la possession de ces îles nous mettra à même de le soutenir, autant que cela sera possible, ou d'en prendre notre part.

Les temps ne sont pas éloignés où nous sentirons que, pour détruire véritablement l'Angleterre, il faut nous emparer de l'Égypte. Le vaste empire ottoman, qui périclète tous les jours, nous met dans l'obligation de penser de bonne heure à prendre des mesures pour conserver notre commerce du Levant.

A partir de ce moment, entre le quartier général de l'armée d'Italie et le ministère des Relations extérieures, c'est un

échange de correspondance dans lesquelles la question d'Égypte revient sans cesse, sous les aspects divers qu'elle peut comporter. De Paris, Bonaparte se faisait adresser, par le vice-amiral Rosily, directeur du dépôt des cartes et plans de la Marine, un recueil de documents et de mémoires sur l'Égypte, sur les relations que l'on pouvait établir entre l'Égypte et les Indes; car, la terre des Pharaons une fois conquise, il se voyait déjà naviguant sur l'océan Indien pour aller détruire l'empire anglais de l'Hindoustan.

Le Directoire encourageait alors ces visées ambitieuses. A la dépêche de Bonaparte, du 16 août, Talleyrand répondait par cette dépêche, du 23 août :

Le Directoire approuve parfaitement l'occupation de Zante, Corfou et Céphalonie... Rien, au reste, n'est plus important que de nous mettre sur un bon pied avec l'Albanie, la Grèce, la Macédoine et autres provinces de l'empire turc d'Europe et même toutes celles que baigne la Méditerranée, comme notamment l'Égypte, qui peut nous devenir un jour d'une grande utilité.

* *

Les îles Ioniennes et l'Égypte, voilà les deux bases de l'empire méditerranéen que l'imagination de Bonaparte construit au lendemain des préliminaires de Léoben; mais il a jeté les yeux aussi, avec sa parfaite intuition de la stratégie navale, sur une position où il voit la clef de la Méditerranée, sur l'île de Malte. L'île semblait destinée à passer bientôt en des mains nouvelles; l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, qui avait dans son passé tant de souvenirs glorieux, était alors en pleine décadence. Bonaparte écrivait au Directoire, le 26 mai :

L'île de Malte est pour nous d'un intérêt majeur. Le grand maître est mourant; il paraît que ce sera un Allemand qui sera son successeur. Il faudrait 5 ou 600 000 francs pour faire grand maître un Espagnol. Ne serait-il pas possible d'insinuer au prince de la Paix de s'occuper de cet objet, qui est très essentiel? La Valette a 37 000 habitants, qui sont extrêmement portés pour les Français; il n'y a plus d'Anglais dans la Méditerranée; pourquoi notre flotte ou celle d'Espagne, avant de se rendre dans l'Océan, ne passerait-elle pas à la Valette pour s'en emparer? Les chevaliers ne sont que 500, et le régiment

de l'Ordre n'est que de 600 hommes. Si nous ne prenons point ce moyen, Malte tombera au pouvoir du roi de Naples. Cette petite île n'a pas de prix pour nous.

Préoccupé de jalonner la route maritime de l'Égypte du plus grand nombre de positions possible, Bonaparte terminait la même lettre par ces mots :

Des articles secrets avec le roi de Sardaigne portent que nous devons occuper les petites îles de Saint-Pierre (au sud-ouest de la Sardaigne); ce serait le moment d'y envoyer 200 hommes et d'y commencer des fortifications.

La question de Malte et de l'Égypte revient sous la plume de Bonaparte dans une longue dépêche qu'il adressait à Talleyrand, de Passariano, le 13 septembre :

Pourquoi ne nous emparerions-nous pas de l'île de Malte? L'amiral Brueys pourrait très bien mouiller là et s'en emparer. 400 chevaliers et, au plus, un régiment de 500 hommes sont la seule défense de la ville de la Valette. Les habitants, qui montent à plus de 100 000, sont très portés pour nous et fort dégoûtés de leurs chevaliers, qui ne peuvent plus vivre et meurent de faim. Je leur ai fait exprès confisquer tous leurs biens en Italie. Avec l'île de Saint-Pierre, que nous a cédée le roi de Sardaigne, Malte, Corfou, etc., nous serons maîtres de toute la Méditerranée.

S'il arrivait qu'à notre paix avec l'Angleterre nous fussions obligés de céder le cap de Bonne-Espérance, il faudrait nous emparer de l'Égypte. Ce pays n'a jamais appartenu à une nation européenne. Les Vénitiens seuls y ont eu une certaine prépondérance, il y a bien des siècles, mais une prépondérance précaire. L'on pourrait partir d'ici avec 25 000 hommes, escortés par huit ou dix bâtiments de ligne ou frégates vénitiennes, et s'en emparer. L'Égypte n'appartient pas au Grand Seigneur.

Je désirerais, citoyen Ministre, que vous prissiez à Paris quelques renseignements pour me faire connaître quelle réaction aurait sur la Porte notre expédition d'Égypte.

Avec des armées comme les nôtres, pour qui toutes les religions sont égales, Mahométans, Coptes, Arabes, idolâtres, etc., tout cela nous est fort indifférent; nous respecterions les uns comme les autres.

Je vous salue,

BONAPARTE

Talleyrand, « après avoir pris les ordres du Directoire », répondait, le 23 septembre, à Bonaparte, en ces termes :

Le Directoire approuve vos idées sur Malte. Depuis que Malte s'est donné un grand maître autrichien, M. de Hompesch, le Directoire

s'est confirmé dans le soupçon, déjà fondé sur d'autres renseignements, que l'Autriche visait à s'emparer de cette île; elle cherche à se faire puissance maritime dans la Méditerranée... Il est de notre intérêt de prévenir tout accroissement maritime de l'Autriche, et le Directoire désire que vous preniez les mesures nécessaires pour empêcher que Malte ne tombe entre ses mains.

Quant à l'Égypte, vos idées à cet égard sont grandes, et l'utilité doit en être sentie... L'Égypte, comme colonie, remplacerait bientôt les produits des Antilles, et, comme chemin, nous donnerait le commerce de l'Inde; car tout, en matière de commerce, réside dans le temps, et le temps nous donnerait cinq voyages contre trois par la route ordinaire.

Desaix, qui avait reçu la confiance des projets de Bonaparte sur l'Orient, en avait conservé, malgré l'éloignement, une séduction toujours vivante. De retour à l'armée du Rhin, il avait écrit cette lettre au commandant de l'armée d'Italie (Offenbourg, 24 octobre 1797) :

... C'en sera toujours un bien agréable (jour de mon existence) que celui où je pourrai vous rejoindre et contribuer à l'exécution de vos utiles et superbes projets. D'ici je vois avec bien de l'intérêt cette flotte de Corfou; si jamais elle doit se diriger vers les grandes entreprises que vous méditez, en grâce, ne m'oubliez pas. Je désire bien, à présent que la gloire de l'armée du Rhin ne peut plus s'augmenter, concourir à la vôtre et à celle de la nation, et faire dire, comme je l'ai pensé, qu'il est beau d'être Français. Croyez bien, mon Général, je vous en prie, à l'estime profonde que j'ai pour vous et à mon attachement bien prononcé.

*
*
*

Depuis qu'il était arrivé de Rastadt à Paris, Bonaparte, pendant les mois de décembre et de janvier 1797-1798, avait eu de fréquents entretiens avec Talleyrand; le projet qu'ils avaient à cœur tous les deux, fit sans doute plus d'une fois les frais de ces conversations. Aussi le ministre, sûr de ne pas déplaire à son ami le général, se décida à saisir le Directoire, le 27 janvier 1798, dans une note confidentielle, du projet sur l'Égypte.

L'empire ottoman, y disait-il, ne durera pas plus de vingt-cinq ans et ses provinces d'Europe seront la proie des deux maisons impériales. Cela est contraire sans doute à l'opinion de Montesquieu, qui a dit quelque part : l'empire ottoman sera de longue durée, parce qu'il ne

sera jamais menacé par une puissance que les trois grandes nations commerçantes de l'Europe ne s'empressent de le défendre. Quoi qu'il en soit, si les pronostics des hommes qui connaissent le mieux l'empire ottoman se vérifiaient, la République devrait prendre des mesures pour saisir parmi ses débris ceux qui pourraient lui convenir. Je mets, sans hésiter, au premier rang, l'Égypte, l'île de Candie et celle de Lemnos.

L'Égypte, que la nature a placée si près de nous, nous présente des avantages immenses sous les rapports du commerce, soit de l'Inde, soit d'ailleurs; de plus, par son climat et son sol, elle peut nous tenir lieu de nos colonies aux Indes occidentales. Quant aux îles de Candie et de Lemnos, elles nous rendraient maîtres de l'Archipel et du détroit des Dardanelles. Mais la jouissance de ces conquêtes suppose la libre fréquentation de l'île de Malte.

Malte, Candie, Lemnos et l'Égypte : d'un seul coup de filet, Talleyrand ramenait quatre superbes bijoux de la Méditerranée. Il expliquait comment cette pêche devait être si fructueuse.

Pourquoi nous sacrifierions-nous plus longtemps pour une puissance dont l'amitié est équivoque et qui touche à sa ruine? L'Égypte n'est rien pour la Turquie, qui n'y a pas l'ombre d'autorité. Il ne s'agirait pas d'ailleurs de porter les premiers coups à l'empire ottoman, car ce serait contraire à la loyauté et à la bonne foi; on compromettrait la vie et la fortune des agents de la République et des Français établis dans le Levant; on réunirait contre la France l'Angleterre et les deux cours impériales.

Aussi la prudence commandait d'attendre; l'événement se produira presque fatalement de lui-même; soyons prêts.

Ce système de temporisation me paraît préférable à tout autre dans ce moment où la République a encore l'Angleterre à combattre, et où elle n'est pas assurée des dispositions de la Russie et de l'Autriche.

L'occupation de Candie et de Lemnos n'est pas une opération difficile, surtout si l'on détermine un soulèvement des populations grecques; ces îles sont mal défendues; l'escadre de Corfou peut aisément les occuper. Pour l'expédition d'Égypte, continuait le ministre, « elle ne pourrait avoir lieu que vers le 1^{er} messidor (19 juin); mais elle est d'une exécution si facile qu'on peut assurer que nous serions maîtres de l'Égypte à la fin de thermidor (milieu du mois d'août). Je me propose

de présenter incessamment un travail général sur cette matière au Directoire exécutif. »

Vers le 20 février, trois ou quatre jours après son voyage sur les côtes, Bonaparte recevait communication d'un document qui ramena son attention, si elle s'en était jamais écartée, sur l'idée qui lui était chère. C'était un long rapport, du 8 février, que lui adressait Poussielgue, premier secrétaire de la légation de France à Gênes; Bonaparte l'avait chargé, au mois de novembre précédent, de faire à Malte même une enquête politique et militaire sur la situation de l'île.

D'après cet agent, il n'y avait pas un moment à perdre si l'on voulait mettre la main sur Malte; l'Ordre était à la veille de mourir, sa succession n'allait pas tarder à être ouverte. Poussielgue décrivait les lieux avec une extrême précision; il indiquait comment on pouvait tenter un coup de main à tel ou tel endroit; le succès ne paraissait pas douteux. Quant aux avantages, présents et futurs, ils sautaient aux yeux. « Il n'est pas possible à un Français, disait-il, de voir Malte et de ne pas sentir fortement combien il est important que cette île soit à la France... Si elle passait aujourd'hui à une autre puissance telle que l'Angleterre ou l'Empereur, nous nous apercevions alors de quel intérêt elle est pour nous. » Malte, c'est la clef du Levant; être maître de Malte, c'est être maître absolu du commerce de la Méditerranée. « Ses fortifications la rendent imprenable... C'est un autre Gibraltar. »

Bonaparte s'empressa de transmettre au Directoire le rapport de Poussielgue. Très peu de jours auparavant, les Directeurs avaient reçu un autre document, qui plaidait, dans les plus grands détails, la cause de la conquête de l'Égypte. Talleyrand, on se le rappelle, avait promis au Directoire, le 27 janvier 1798, de lui remettre un travail d'ensemble sur la question d'Égypte; il s'acquittait de cette promesse le 14 février, en communiquant au Directoire un « Rapport sur la question d'Égypte ».

A cette date, Bonaparte n'était pas encore de retour de sa tournée d'inspection entre Calais et Ostende; il ne devait rentrer à Paris que dans la soirée du 16 février. Il allait trouver le gouvernement saisi par le ministre compétent du

projet sur l'Égypte. La décision officielle ne pouvait plus tarder à intervenir. Le rapport de Talleyrand au Directoire débute par une suite de formules, d'une concision lapidaire, qui sont posées comme des manières d'axiomes.

L'Égypte fut une province de la République romaine; il faut qu'elle le devienne de la République française.

La conquête des Romains fut l'époque de la décadence de ce beau pays; la conquête des Français sera celle de sa prospérité.

Les Romains ravirent l'Égypte à des rois illustres dans les arts, les sciences, etc.; les Français l'enlèveront aux plus affreux tyrans qui aient jamais existé.

L'ancien gouvernement de France s'était longtemps nourri du projet de cette conquête; mais il était trop faible pour s'y livrer.

Son exécution était réservée au Directoire exécutif, comme le complément de tout ce que la Révolution française a présenté au monde étonné de beau, de grand et d'utile.

Jamais projet plus vaste et plus important dans ses résultats, et cependant plus simple dans ses moyens d'exécution, n'a été présenté au Directoire exécutif; je vais le lui développer et je le supplie de me prêter toute son attention.

Le développement ne comprend pas moins, dans le texte imprimé, de quatorze pages grand in-octavo.

La première partie, Gouvernement de l'Égypte, aboutit à ces conclusions, qui avaient pour objet d'écartier des yeux des Directeurs toute apparence de complication internationale : la Porte ottomane n'a pas en Égypte même l'ombre de l'autorité; son pacha n'y est réellement que le premier esclave des beys; la Porte n'en tire pas le moindre revenu; elle ne jouit pas même de sa suzeraineté, car les beys disposent à leur gré et à leur profit de toutes les terres d'Égypte. La conséquence générale est que la Turquie ne saurait élever aucune réclamation devant une intervention française en Égypte.

Vient ensuite l'exposé des griefs de la République contre les beys.

Le Directoire exécutif doit recourir à la force des armes. Il n'y a que ce moyen d'amener les beys au respect dû à la République française.

Les productions et le commerce de l'Égypte sont l'objet d'un long paragraphe. L'Égypte produit en abondance les

grains, les légumes, le riz, le lin, le coton, le safranon (*sic*), le sucre, l'indigo; le caféier et le mûrier y pousseront à merveille. Placée au point de contact de l'Afrique, de l'Asie et de l'Europe, elle n'attend qu'un gouvernement sage et éclairé pour mettre en valeur tant de moyens de richesse et de prospérité. Il faut rouvrir au commerce de l'Inde la route de Suez, au lieu de la route longue et dispendieuse du cap de Bonne-Espérance. Il y a là en perspective toute une révolution économique; elle sera fatale aux Anglais et tout à l'avantage de la France, à cause de sa position sur la Méditerranée. Tôt ou tard les peuples d'Europe perdront leurs colonies d'Amérique; il ne pourrait y avoir pour la République un dédommagement plus avantageux.

Qu'on ne dise pas que nous commettons une injustice contre la Porte en attaquant ses propriétés, quand depuis cinq ans la Porte nous laisse opprimer, vexer, piller, humilier dans tous les pays de sa dépendance. Ce n'est pas qu'il faille rompre avec la Porte. « Je pense au contraire que l'invasion en Égypte doit être accompagnée de l'envoi à Constantinople d'un négociateur qui ait toute la dextérité et toute la fermeté convenable dans une telle circonstance, et qui soit porteur d'instructions rédigées avec maturité. Je ne regarde pas cette négociation comme devant être infructueuse. J'ai en vue des moyens de succès qui seront présentés, dans le temps opportun, au Directoire exécutif. » L'Angleterre, menacée d'une descente sur ses côtes, ne pourra pas parer le coup, qui sera tenu secret. Pour la Russie, la Prusse et l'Autriche, qui viennent de partager la Pologne, elles « ne doivent pas, ce me semble, affecter un grand rigorisme en cette occasion ».

Les beys et leurs mameluks ne pourront pas tenir devant une armée française.

Les moyens d'exécution comprennent une flotte et une armée de terre, dont la réunion se fera dans les anciennes îles vénitiennes. Le départ aura lieu, au plus tard, le 25 prairial, 13 juin. (En fait, le départ eut lieu le 19 mai.) Les étapes seront Alexandrie, Rosette, le Caire, Assouan. Le succès est certain, les frais ne peuvent être considérables.

L'Égypte occupée et fortifiée, on fera partir de Suez un corps de 15 000 hommes à destination de l'Inde pour se

joindre aux forces de Tippto-Saïb et chasser les Anglais de l'Inde.

Ce plan peut paraître téméraire, mais là-dessus j'ai consulté l'homme qui a le plus longtemps résidé en Égypte et que la Providence semble avoir voulu conserver pour l'avantage de la République, et il croit que c'est un des moyens les plus sûrs d'accélérer la perte des ennemis qui nous résistent encore.

Ce conseiller providentiel, dont Talleyrand invoquait encore l'autorité dans un autre passage de son rapport, c'était Charles Magallon, qui avait résidé en Égypte depuis trente-six ans et qui était consul général au Caire depuis le mois de janvier 1793.

Le rapport de Talleyrand se terminait par des observations générales et par ce résumé :

Je crois avoir démontré :

- 1° Que la conquête de l'Égypte n'est qu'une juste représaille des torts de la Porte envers nous et des affronts que nous y avons essuyés;
- 2° Qu'elle est facile et même infaillible;
- 3° Qu'elle n'entraînera que des dépenses modérées, desquelles la République sera bientôt indemnisée;
- 4° Enfin, qu'elle présente des avantages innombrables à la République.

Je prie en conséquence le Directoire exécutif de me faire connaître sa décision. Elle doit être prompte, afin que son exécution ait lieu dans la saison favorable qui s'avance. Il est, je crois, inutile que je lui observe la nécessité du secret.

Je me réserve de présenter un projet d'arrêté au Directoire exécutif, lorsque je connaîtrai la résolution qu'il aura prise.

CH.-MAU, TALLEYRAND

Bonaparte, de retour à Paris le 16 février, remettait le 23, son rapport au Directoire.

Quelques efforts que nous fassions, disait-il, nous n'acquerrons pas d'ici à plusieurs mois la supériorité des mers.

Opérer une descente en Angleterre sans être maître de la mer est l'opération la plus hardie et la plus difficile qui ait été faite.

Si elle est possible, c'est en surprenant le passage, en arrivant sur des petits bateaux, pendant la nuit et après une traversée de sept à huit heures, sur un des points de la province de Kent ou de Sussex.

Pour cette opération, il faut de longues nuits, et dès lors l'hiver. Passé le mois d'avril, il n'est plus possible de rien entreprendre.

Après avoir montré combien étaient insuffisants les préparatifs qui se faisaient depuis quatre mois, il ajoutait :

L'expédition d'Angleterre ne paraît donc être possible que l'année prochaine, et alors il est probable que les embarras qui surviendront sur le continent s'y opposeront. Le vrai moment de se préparer à cette expédition est perdu, peut-être pour toujours.

Cependant, malgré cette conclusion, il proposait au gouvernement ou de continuer les préparatifs commencés « ou bien de faire une expédition dans le Levant qui menaçât le commerce des Indes ».

Barras, à en croire les *Mémoires* rédigés sous son nom, était peu favorable au projet sur l'Égypte. « Vainement, dit-il, au milieu de beaucoup de sophismes enfantés par sa vive imagination, Bonaparte nous affirmait-il qu'aussitôt maître de l'Inde, il attaquerait les Anglais dans leurs possessions... On répondait à toutes mes observations par un plan tracé sur une carte : on sait que sur un pareil terrain il n'y a aucun obstacle. » Mais Bonaparte avait gagné peu à peu les Directeurs à son idée; Barras lui-même fit taire son opposition. Le 5 mars, l'expédition d'Égypte fut décidée en principe par les membres du Directoire.

Ainsi l'idée que Bonaparte avait entrevue en Italie au milieu de l'année précédente, dont il avait entretenu Bourrienne à Passariano, cette idée, qui était bien son idée à lui, bien qu'il la partageât avec Talleyrand, avait enfin pris corps; c'était à présent une résolution formelle à laquelle le gouvernement venait de se rallier.

Il restait à l'exécuter.

G. LACOUR-GAYET,

de l'Académie des Sciences morales et politiques.